



## Conseil d'établissement

Convocation à la séance ordinaire

Mardi 21 mai 2024

Rencontre en présence - 19h00

### Procès-verbal

Nom	Groupe représenté
<b>Présents :</b>	
Amélie Cossette	Représentante des parents
Maxime Laroche	Représentant des parents
Marilyne Lefebvre	Représentante des parents
Cindy Champagne	Représentant des parents
Florence Cornibert	Enseignante
Caroline McDonald	Enseignante
Maryse Gélinas	Professionnelle
Sonia Belle-Isle	Responsable du service de garde
Caroline Fleury	Personnel de soutien
Martine Paquin	Directrice
<b>Absente :</b> Éric Déry, représentant des parents	



1.
  - a) **Mot de bienvenue (Accueil)**  
Madame Martine Paquin souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.
  - b) **Présence et quorum (Constat)**  
Monsieur Laroche, président, ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum, et que tous ont reçu leur convocation et les documents, dans les délais prévus.
2. **Questions du public (Information)**  
Aucune question
3. **Adoption de l'ordre du jour du 21 mai 2024 (Adoption)**  
**Ajout d'un point en affaires nouvelles** : Changement d'activité en juin 2024 pour les élèves de 1<sup>re</sup> année  
**CONSIDÉRANT** que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;  
**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;  
**CÉ : 23-24/33 EN CONSÉQUENCE:** sur proposition de Florence Cornibert, il est résolu à l'unanimité,  
**D'ADOPTER** l'ordre du jour.



*École primaire d'éducation internationale*  
*Secteur Centre*





4. **Adoption du procès-verbal du 13 février 2024 (Adoption)**

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février dernier, plus de six heures avant la tenue de la présente séance;

**CÉ : 23-24/34 EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Maryse Gélinas, il est résolu à l'unanimité **D'ADOPTER**, le procès-verbal du 13 février 2024.

5. **Suivi au procès-verbal du 13 février 2024 (Information)**  
Aucun suivi

6. **Correspondance (Information)**  
Aucune

7. **Mot de la directrice (Information)**

- 1- Camp Hop on bouge : Environ 40 élèves se sont inscrits. Le montant amassé est de 7 700\$ et le montant restant suite aux dépenses pour le déroulement des activités planifiées à l'horaire: admission à certaines activités, les intervenants des activités, les assistants enseignants en éducation physique et éducatrices en SDG + les transports est de **5 845\$**.
- 2- Marche pour le GDPL : 16 mai environ 3 000\$ de dons amassés
- 3- Course du GDCDR : 29 mai pour tous les élèves.
- 4- 30 avril : Gala reconnaissance des élèves citoyens du monde et élèves en progrès
- 5- L'École PEI recevra une mesure pour offrir du soutien aux classes en collaboration avec les éducatrices/éducateurs en SDG, pour l'année scolaire 24-25
- 6- Présentation de l'organisation scolaire 2024-2025. 527 élèves sont inscrits.
- 7- **Accueil de futurs élèves préscolaire le 10 mai**  
Une quarantaine de parents étaient présents avec leur enfant.
- 8- **Salon du livre usagé des élèves de 6<sup>e</sup> année.** Belle réussite!
- 9- **Plantation d'arbres** : Plantation d'environ 10 arbres sur le terrain de l'école avec le programme ICI de la ville de Trois-Rivières.
- 10- Deux nouvelles secrétaires dans les deux édifices pour terminer l'année scolaire.



8. **Information IB**

Maryse Gélinas fait un retour sur l'exposition du PP des élèves de 6<sup>e</sup> année. Le sujet était « Le musée du merveilleux ». Les élèves ont exposé leurs projets dans l'atrium de l'UQTR pour recevoir les élèves, le personnel et les familles. Les élèves de 5<sup>e</sup> année ont été rencontrés en prévision du sujet de leur projet pour leur Expo du PP l'année prochaine.

La fête des finissants se prépare avec la collaboration de tous les élèves et des membres du personnel.

9. **Formation pour les membres du Conseil d'établissement (Information)**

Les membres font un retour sur les fiches 16 à 21 dans le document de formation en soutien aux nouveaux membres. Les fiches 22 à 28 seront à lire pour la prochaine séance du CÉ.

**Attestation à compléter**

Le comité de gouvernance et d'éthique du CSS doit s'assurer que les membres des conseils d'établissement ont suivi la formation obligatoire mise en place par le ministère de l'Éducation du Québec.

À cet effet, les membres doivent remplir un formulaire attestant que chacun a suivi la formation :

La **date limite** pour répondre est le **31 mai 2024, à 16 h**.

10- **TRAVAUX DU CONSEIL**

Madame Martine Paquin explique les documents aux membres du conseil :

CÉ : 23-24/34

**A : Listes de matériel d'usage personnel et listes de matériel didactique**

Madame Paquin présente les listes de matériel d'usage personnel et les listes du matériel didactique.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Caroline Fleury, il est résolu à l'unanimité **D'APPROUVER**, les listes de matériel d'usage personnel et les listes du matériel didactique.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ : 23-24/35

**B: Mesures contraignantes en milieu scolaire**

Madame Martine Paquin présente aux membres le document sur les mesures contraignantes en milieu scolaire qui a été révisé par Marie-Ève Isabelle, psychoéducatrice.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Amélie Cossette, il est résolu à l'unanimité

**D'APPROUVER**, les mesures contraignantes en milieu scolaire.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**



CÉ : 23-24/36

**C : Règles de fonctionnement en SDG**

Madame Paquin présente aux membres les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2024-2025.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Marilyne Lefebvre, il est résolu à l'unanimité

**D'APPROUVER**, les règles de fonctionnement du service de garde 2023-2024.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**



CÉ : 23-24/37

**D : Règles de conduite et mesure de sécurité (code de vie)**

Madame Martine Paquin présente aux membres les règles de conduite et les mesures de sécurité (code de vie).

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Sonia Belle-Isle, il est résolu à l'unanimité **D'APPROUVER**, les règles de conduite et les mesures de sécurité (code de vie).

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ****E : Normes et modalités de l'évaluation**

Madame Martine Paquin présente les normes et modalités d'évaluation aux membres.

**F : Règles de passage**

Madame Paquin présente les règles de passage aux membres.

CÉ : 23-24/38

**G : Rentrée progressive au préscolaire**

Madame Paquin explique aux membres le principe de la rentrée progressive au préscolaire pour la prochaine rentrée scolaire.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Caroline McDonald, il est résolu à l'unanimité

**D'APPROUVER**, la rentrée progressive pour le préscolaire à la rentrée scolaire 2023-2024.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ : 23-24/39

**H : Ouverture du SDG 26-27-28 août 2024**

Sonia Belle-Isle et Mme Paquin proposent que le service de garde soit ouvert lors des pédagogiques du 26-27-28 août 2024. **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Maryse Gélinas, d'**APPROUVER** ces trois (3) journées d'ouverture lors des pédagogiques du début d'année scolaire.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ****I : Formulaire de demande de paiement**

Formulaire de demande de paiement (frais de déplacement et gardiennage) Rappel aux membres, déposition et signature des demandes à remettre à la prochaine rencontre.

**J : Choix de l'endroit pour la rencontre du 12 juin 2024**

La maison de débauche (Carlito), le Brasier 1908 ont été proposés pour la rencontre du 12 juin à 18h.



**Affaires nouvelles**

11-

CÉ : 23-24/40

**11.1 : Activité de remplacement 1<sup>re</sup> année**

L'activité prévue à la ferme Éthier a été annulée par le propriétaire. Une proposition est demandée pour remplacer cette activité par la Visite en classe de la chocolatière des Chocolats Samson pour un prix similaire.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Cindy Champagne, d'**APPROUVER** l'activité de la visite en classe de la chocolatière des Chocolats Samson.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ :**

12-

CÉ : 23-24/41

**Levée de la séance (Adoption) :**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé :

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Maxime Laroche, il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la séance à 21h07.

*Martine Paquin*

**Martine Paquin, directrice**

13-

**Rapport du délégué au comité des parents (information)**

- Jean-François Bédard, nouvellement nommé directeur général adjoint, a rencontré les parents lors du comité de parents.
- Manon Rocheleau, directrice adjointe aux services éducatifs, a présenté la nouvelle organisation des services complémentaires.
- Discussion concernant le calendrier scolaire 2024-2025.



